

Les Français et la taxe financière

Sondage Harris Interactive pour Jolpress

Enquête réalisée en ligne du 10 au 12 janvier 2012. Echantillon de 1371 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Harris Interactive a réalisé, à la demande de Jolpress (<http://www.jolpress.com>), une enquête **interrogeant les Français sur le projet de taxe financière** initié par le Gouvernement.

Que retenir de cette enquête ?

- **Partagés, les Français considèrent à une petite majorité que le « véritable pouvoir est aujourd'hui aux mains de la finance » (51%),** estimant que les dirigeants politiques européens ne peuvent pas réellement prendre de décisions et les imposer aux établissements bancaires et financiers. **Dans ce contexte, ils sont alors une majorité à se montrer favorables au principe de la création d'une taxe financière en France (69%),** projet actuellement en discussion. **Le principe d'une taxation des transactions financières ou plus directement des banques semble donc être accepté par les Français,** qui indiquent en effet également être favorables à l'instauration d'une taxe sur les banques (81%), à l'instar de ce qui a été fait en Grande – Bretagne. Mais concrètement, **une telle taxe est surtout envisagée à l'échelle mondiale ou européenne,** une majorité de Français considérant sa mise en place uniquement en France comme une mauvaise chose. **Ils ne sont en effet qu'une minorité à estimer possible et surtout souhaitable que la France instaure seule une telle taxe financière,** taxe dont ils estiment majoritairement qu'elle entraînerait alors une **délocalisation des transactions financières et une hausse des taux d'intérêts, même si elle permettrait d'augmenter les recettes de l'Etat,** et dans une moindre mesure, de limiter la spéculation financière. **Si le principe d'une telle taxe est donc bien admis et encouragé par les Français, la réussite d'un tel projet ne leur semble possible que collectivement, a minima dans un**

cadre européen, afin notamment de ne pas isoler et affaiblir la France, dans un contexte économique déjà difficile et selon eux dominé par le pouvoir financier.

- Si une telle taxe était adoptée, **les Français préféreraient que l'Etat s'engage au préalable sur l'utilisation qui serait faite des recettes et non qu'il puisse les utiliser « en fonction de ses besoins »**. Ils souhaiteraient alors en priorité que les recettes de la taxe soient affectées à la réduction des déficits publics (48%), avant le financement des retraites et/ou de l'Assurance Maladie. Cette priorité signe alors la **focalisation et la véritable prise de conscience des Français sur la nécessité de réduire le déficit public du pays**. A l'autre extrémité, le financement de la **politique environnementale et de l'aide aux pays en développement sont les deux domaines les moins cités par les Français, alors qu'ils sont pourtant originellement les deux secteurs destinés à recevoir les recettes perçues dans le cadre de la taxe Tobin**.
- Finalement, **alors que s'ouvre la campagne présidentielle**, la taxe financière n'apparaît pas aux yeux des Français comme un sujet crucial dans leur choix en faveur d'un candidat lors de l'élection présidentielle. En effet, **seule une minorité d'entre eux (44%) estiment que la position des candidats vis-à-vis de la taxe financière influencera leur vote lors de l'élection présidentielle, une majorité indiquant au contraire que ce positionnement n'impactera pas son choix le jour du vote**.

Dans le détail :

Dans un contexte où ils considèrent qu'aujourd'hui le véritable pouvoir est aux « mains de la finance » et non dans celles des responsables politiques, les Français se déclarent majoritairement favorables au principe de la création d'une taxe financière en France, mais ne souhaitent pas que la France la mette en place seule

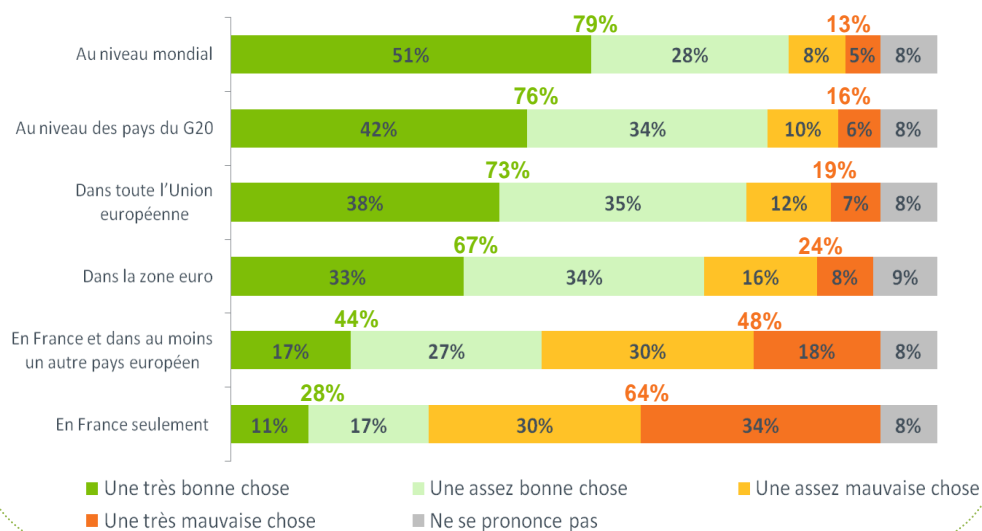
Alors que le Gouvernement et le Président de la République réfléchissent à l'opportunité de la création d'une taxe financière, dite « taxe Tobin », dont l'objectif serait de taxer les transactions financières, **près de 7 Français sur 10 (69%) déclarent être favorables au principe de création d'une telle taxe en France**, un tiers d'entre eux (33%) y étant même tout à fait favorables, tandis que 26% expriment une opposition. Dans le détail, **l'opinion quant au principe de création d'une telle taxe en France évolue avec l'âge, les plus jeunes s'y montrant moins favorables que les plus âgés** (60% des 18-24 ans, 63% des 25-34 ans, 66% des 35-49 ans, 74% des 50-64 ans et 76% des 65 ans et plus). Notons également que **les hommes, les catégories supérieures et les sympathisants de Droite soutiennent davantage ce projet**, puisqu'ils sont respectivement 78%, 77% et 85% à y être favorables. **Les sympathisants de Gauche, et notamment ceux du Front de Gauche et d'Europe Ecologie – Les Verts soutiennent également le projet, exprimant quant à eux davantage que la moyenne une opinion très favorable envers ce projet** (respectivement 41%, 50% et 49% contre 33% en moyenne). A l'inverse, **les sympathisants d'Extrême-Droite se montrent un peu moins favorables** à une telle taxe (62% contre 69% en moyenne).

A titre d'exemple soumis au jugement des Français, la Grande – Bretagne a mis en place l'année dernière une taxe sur les banques s'élevant à 0,05% du bilan des banques en 2011 et à 0,075% pour les années suivantes. **Interrogés sur l'instauration d'une taxe similaire en France, les Français apparaissent comme majoritairement favorables (81% dont 34% très favorables), seulement 12% indiquant y être opposés.** Les jeunes âgés de 25 à 34 ans ainsi que les sympathisants du Front National sont ceux qui apportent le moins leur soutien à une telle taxe (respectivement 75% et 76%), contrairement aux sympathisants de Droite (90%), de l'UMP (92%) et d'Europe Ecologie - Les Verts (98%). Les soutien fort des sympathisants UMP et l'opposition tout aussi nette des jeunes sont probablement liés au regard porté sur l'émetteur à savoir le Président de la République.

Le principe d'une taxation des transactions financières ou plus directement des banques semble donc être admis et souhaité par les Français, et ce toutes tendances politiques confondues, qui soulignent d'ailleurs en parallèle le poids actuel des acteurs financiers et bancaires. En effet, **les Français considèrent aujourd'hui majoritairement (51%) que le véritable pouvoir réside dans les mains de la finance, les dirigeants politiques n'ayant plus réellement selon eux la capacité de prendre des décisions et de les imposer aux établissements bancaires et financiers. 42% des Français soulignent au contraire le pouvoir de la sphère politique**, estimant que les dirigeants politiques européens peuvent aujourd'hui prendre des décisions et les imposer aux établissements bancaires et financiers, le véritable pouvoir restant en leurs mains. **Les sympathisants de Droite sont particulièrement en accord avec cette idée (49% contre 44% estimant que le pouvoir est aux mains de la finance), quand au contraire les sympathisants d'Extrême-Droite soulignent le poids de la finance face au politique, 61% considérant que le pouvoir est aujourd'hui aux mains de celle-ci.**

Si les Français expriment **un accord de principe à la création d'une telle taxe financière, ils envisagent sa mise en place à l'échelle mondiale ou européenne, mais non pas à l'échelle nationale.** En effet, **la mise en place d'une taxe financière est considérée par une majorité de Français comme une bonne chose au niveau mondial (79% dont 51% une très bonne chose), au niveau des pays du G20 (76% dont 42% une très bonne chose), dans**

Et plus précisément, avez-vous le sentiment que ce serait une très bonne, une assez bonne, une assez mauvaise ou une très mauvaise chose de mettre en place une taxe sur les transactions financières... ?



toute l'Union Européenne (73% dont 38% une bonne chose) ou encore à l'échelle de la zone euro (67% dont 33% une très bonne chose). En revanche, ils ne sont **qu'une minorité à juger bon la création de cette taxe en France et dans au moins un**

autre pays européen (44%) ou en France seulement (28%), 64% estimant alors que la création d'un telle taxe à l'échelle uniquement de notre pays serait une mauvaise chose.

Globalement, les Français favorables au principe de création d'une telle taxe en France considèrent plus que la moyenne que ce serait une bonne chose qu'elle existe quel que soit son niveau d'exécution. Ils sont même une majorité (60%) à estimer que sa mise en place en France et dans un autre pays européen serait une bonne chose, contre 44% en moyenne, mais ne sont malgré tout qu'une minorité à juger comme bon sa mise en place uniquement en France (39% contre 28% en moyenne). Ainsi, même chez les personnes favorables au principe d'une telle taxe, une création en France uniquement suscite des interrogations. Notons que les sympathisants d'Extrême-Droite, plus hostiles au principe de la taxe, ont également moins tendance à considérer sa mise en place même à l'échelle mondiale ou européenne comme une bonne chose. **Parallèlement, quand on aborde une possible mise en place au niveau national uniquement, les sympathisants du Parti Socialiste se différencient, estimant davantage que la moyenne qu'il s'agirait d'une mauvaise chose, quand ce n'est pas le cas des sympathisants de Droite.**

Seule une minorité de Français estime alors possible et surtout souhaitable que la France instaure seule une telle taxe financière, taxe dont ils estiment majoritairement qu'elle entraînerait une délocalisation des transactions financières et une hausse des taux d'intérêts, même si elle permettrait d'augmenter les recettes de l'Etat, et dans une moindre mesure, de limiter la spéculation financière

Dans l'hypothèse où les autres pays européens en dehors de la France ne seraient pas favorables à la mise en place d'une telle taxe, 44% des Français pensent que la France pourrait seule la mettre en place et 34% estiment qu'elle devrait le faire, 49% jugeant au contraire qu'elle ne pourrait pas le faire et 59% que cela ne serait pas souhaitable. **Les sympathisants de Droite, et notamment ceux de l'UMP soutiennent davantage une potentielle action de la France sans qu'aucun autre pays ne la « suive », respectivement 56% et 58% d'entre eux considérant qu'elle pourrait agir seule, 49% et 54% qu'elle devrait le faire.** Notons que **61% des sympathisants d'Extrême-Gauche considèrent également que la France devrait mettre en place une telle taxe même si les autres pays européens ne le faisaient pas.**

Soutenant minoritairement ce projet s'il ne devait être mis en place qu'en France, **les Français sont 74% à penser qu'il entraînerait une délocalisation des transactions financières** (dont 26% qui le pensent certainement) et **61% qu'il engendrait une hausse des taux d'intérêts proposés par les banques** (dont 17%

certainement). Malgré tout, une majorité considère qu'**une telle taxe permettrait d'augmenter les recettes de l'Etat (73%, dont 24% certainement) et dans une moindre mesure de limiter la spéculation financière (53%, dont 16% certainement)**. La crainte d'une délocalisation des transactions financières est plus présente chez les 18-24 ans (81%) ainsi que les parmi les sympathisants du Parti Socialiste (82%), qui soulignent également davantage que la moyenne une possible hausse des taux d'intérêts (69%). En revanche, les sympathisants de Droite insistent sur les retombées positives de l'instauration d'une telle taxe, à savoir une augmentation des recettes de l'Etat (83% contre 73% en moyenne) et une limitation de la spéculation financière (64% contre 53%). Notons que les Français pour qui le pouvoir est aujourd'hui aux mains de la finance estiment davantage qu'une telle taxe ne limiterait pas la spéculation financière (46% contre 39% en moyenne).

Si une telle taxe était adoptée, les Français préféreraient que l'Etat s'engage au préalable sur l'utilisation qui serait faite des recettes. Ils souhaiteraient alors en priorité que les recettes de la taxe soient affectées à la réduction des déficits publics, devant le financement des retraites et de l'Assurance Maladie.

Si la taxe financière était adoptée, plus de 7 Français sur 10 préféreraient que l'Etat s'engage au préalable sur l'utilisation qui serait faite des recettes (72%), quand 21% préféreraient que l'Etat puisse les utiliser selon ses besoins. Cette préférence est présente parmi toutes les catégories de population, même si les sympathisants de Gauche insistent davantage sur l'engagement préalable de l'Etat (80%) quand ce n'est le cas que de 66% des sympathisants de Droite. Notons que les Français jugeant souhaitable la mise en place par la France de la taxe même si les autres pays européens ne le faisaient pas préféreraient, plus que la moyenne, que l'Etat ne s'engage pas au préalable sur l'utilisation des recettes (28% contre 21% en moyenne).

Les Français souhaiteraient alors en priorité que les recettes de cette taxe soient utilisées pour réduire les déficits publics (48%), signe d'une focalisation sur la question du déficit et de sa nécessaire diminution. Viennent ensuite le financement des retraites (37%) et celui de l'Assurance Maladie (36%). La politique environnementale et l'aide aux pays en développement, originellement deux secteurs destinés à recevoir les recettes perçues dans le cadre d'une taxe Tobin, ne sont cités que par respectivement 6% et 3% des Français.

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive-, la taille de l'échantillon.

A propos de Harris Interactive

Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (6^{ème} rang mondial des sociétés d'étude ad hoc). La structure française, fondée en 1995 par Nathalie PERRIO-COMBEAUX et Patrick VAN BLOEME sous le nom de Novatris, a rejoint le groupe en mars 2004.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord et en Europe. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Contact Harris Interactive en France:

Laurence Lavernhe - 5-7 rue du Sahel – 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr
Jean-Daniel Lévy – 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr